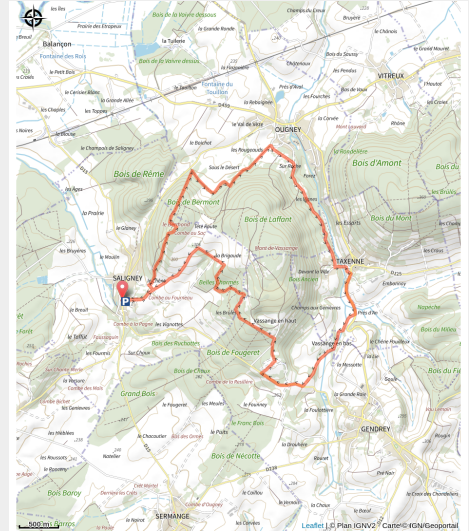


Le Mont de Vassange - 80B

Jura Nord



Taxenne, le lavoir-abreuvoir (JGS25/Wikimedia)



Ce circuit vallonné tout au nord du Jura est aussi appelé le circuit du Bermont. Il chemine le plus souvent en sous-bois, de villages en villages autour du mont de Vassange.

Suivre le balisage n°80 bleu

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 1 h 30

Longueur : 12.4 km

Dénivelé positif : 336 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine

Itinéraire

Départ : Saligney

Arrivée : Saligney

Balisage : ➡ Boucle VTT

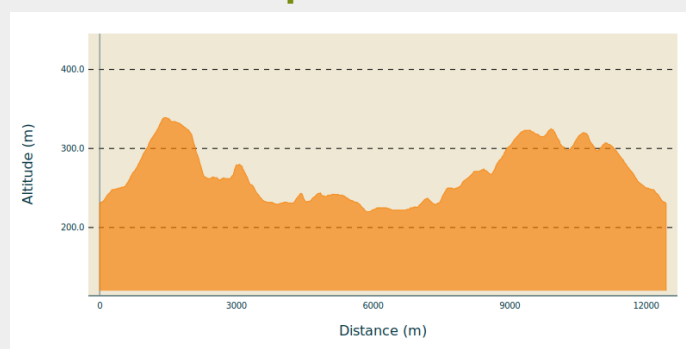
Communes : 1. Saligney

2. Ougney

3. Taxenne

4. Gendrey

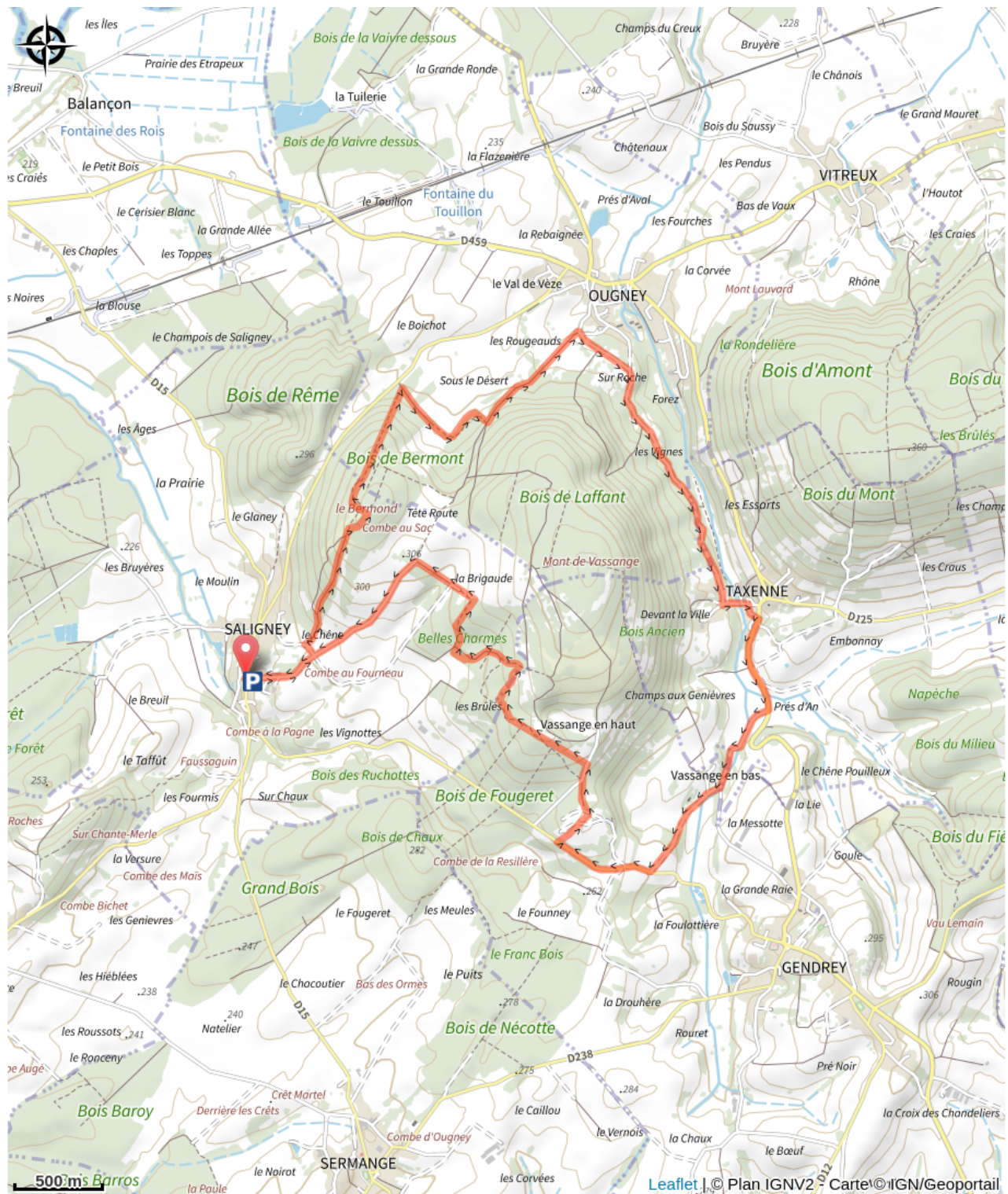
Profil altimétrique



Altitude min 220 m Altitude max 341 m

Sur le premier kilomètre, le parcours monte jusqu'au belvédère de Bermont qui offre une vue remarquable sur les vallées de la Saône et de l'Ognon ainsi que sur la forêt du massif de la Serre, classé Natura 2000. Le circuit traverse ensuite le bois de Laffant avant de rejoindre le village de Taxenne et le clocher comtois de son église. Avant de rejoindre votre point de départ, entre Taxenne et Saligney, il est possible, lorsque le temps le permet, d'apercevoir le mont Poupet puis au loin le Haut-Jura et même les Alpes !

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Dole, suivre la D973 en direction de Rochefort sur Nenon. Prendre la D10 en direction d'Amange puis Serre-Les-Moulières.

Parking conseillé

Parking de l'Eglise à Saligney

i Lieux de renseignement

Dole Tourisme

6 place Jules Grévy, 39100 DOLE

Tel : 03 84 72 11 22

<https://www.doletourisme.fr/>

